



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 26 00104 U6201

Adresse du projet : 2 Rue Donfut 62300 Lens

Déposé en mairie le : 30/04/2026

Reçu au service le : 04/06/2026

Nature des travaux: 01012 Isolation thermique par l'extérieur

Demandeur :

MH G MH G

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Afin de favoriser l'insertion de ce projet d'isolation thermique par l'extérieur, dans son environnement urbain et conserver l'intérêt de ce bâtiment, le projet devra restituer l'aspect de la façade sur rue (matériaux et modénatures) :

- La façade sera restituée en briquettes rouges et enduit de teinte gris-beige clair à l'identique de l'existant. Les petites ouvertures circulaires en terre cuites seront restituées.
- Les encadrements saillants des baies en béton blanc seront refaits afin d'avoir un débord par rapport au nu de façade à l'identique de l'existant.
- Afin de pérenniser la construction, s'assurer que le matériau d'isolation respecte l'hygrométrie des maçonneries composant le mur (pas de polystyrène pour des murs en pierre, meulière ou en brique).

Fait à Arras



Signé électroniquement par
Andreea TUDOR
Le 04/07/2026 à 19:59

Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Monument aux morts de la compagnie des mines de Lens situé à 62498|Lens|Route de Béthune. avenue de la Fosse 12..

Cité n°12 | Logement des soeurs de la cité n°12 Saint-Edouard situé à 62498|Lens.

Cité n°12 | Eglise Saint-Edouard ou Sainte-Barbe situé à 62498|Lens.

Cité n°12 situé à 62498|Lens|1 et 2 1 et 2 Parvis de l'Eglise Saint-Edouard ; 62498|Lens|Grand chemin de Loos.